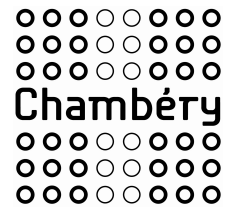




Conservatoires des Pays de Savoie Annecy / Chambéry



Dossier d'inscription EXAMEN D'ENTREE CEPI 2018

MUSIQUE

Dossier à retourner au plus tard
le vendredi 14 septembre 2018

Merci de nous signaler si vous bénéficiez de dispositions particulières pour les examens (circulaire n°2006-215 du 26/12/2006 - BO n°1 du 4 janvier 2007)

Nom :			
Prénom :			
Date de naissance :		Adresse :	
Téléphone :			
Discipline : (Voir liste page 2)			
Conservatoire de rattachement :	<input type="checkbox"/> Annecy <input type="checkbox"/> Chambéry		

L'élève majeur (ou le représentant légal pour l'élève mineur) :

Nom, prénom

Signature :

Le :

- CEPI MUSIQUE

Instruments / voix :

Violon Alto Violoncelle Contrebasse Flûte Hautbois Clarinette Basson
Saxophone Cor Trompette Trombone Tuba Piano Guitare Harpe Orgue
Percussions Chant

Accompagnement :

Accompagnement vocal et instrumental
Accompagnement danse

Instruments anciens :

Clavecin Orgue Flûte à bec Viole de gambe Luth

Jazz :

instrument et voix précisez :

Musiques actuelles amplifiées :

instrument et voix précisez :

Direction d'ensembles :

Orchestre (Annecy) Chœur (Annecy/Chambéry)

Écriture, composition :

Électroacoustique (Annecy) Composition instrumentale et vocale (Annecy) Composition à l'image (Annecy)
Métiers du son (Annecy) Design sonore (Annecy)
Formation musicale (Annecy/Chambéry)
Ecriture, improvisation, création (Chambéry)

Premier examen d'entrée en CEPI Deuxième examen d'entrée en CEPI (précisez la date).....

Études musicales suivies antérieurement :

Attention, pour vous présenter à l'examen d'entrée en CEPI vous devez justifier à minima d'une fin de second cycle (BEM).

Si vous n'étiez pas inscrit au conservatoire des Pays de Savoie d'Annecy / Chambéry pendant l'année scolaire 2017/2018, vous devez fournir les attestations de niveau des études suivies dans un autre établissement et remplir le tableau ci-dessous :

Disciplines suivies	Nombre d'années de pratique	Niveau et cycle	Établissement fréquenté Noms des enseignants

Inscriptions et début des cours :

Les candidats extérieurs doivent s'inscrire dans l'établissement à la rentrée et se présenter aux tests début septembre pour valider leur admission en cycle 3 dans la classe demandée.

Pour tous (élèves extérieurs et du CRR), l'examen d'octobre détermine si les candidats sont admis en Cycle d'Enseignement Professionnel Initial.

Tous les candidats à l'examen d'entrée CEPI doivent commencer à suivre les cours dès la rentrée de septembre (pour les musiciens UE de la dominante, UE de FM et d'Analyse).

Afin d'être correctement préparé à l'épreuve d'entretien, tous les candidats doivent participer à la formation mise en place à cet effet.

Pour ceux qui seront retenus, une réunion d'accueil et d'information est prévue le lundi 12 novembre 2018 à 18h à l'auditorium.

Le présent dossier comporte les documents suivants que nous vous demandons de lire attentivement :

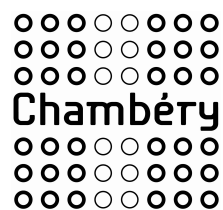
- 🕒 Description et contenu des épreuves
- 🕒 Les dates des réunions d'information sur l'épreuve d'entretien et les cours de préparation à l'épreuve de formation musicale pour les musiciens
- 🕒 La fiche technique
- 🕒 La fiche programme

Pièces à retourner avec le dossier dûment rempli et signé avant le vendredi 14 septembre 2018 :

- Lettre de motivation (penser à garder un exemplaire pour vous)
- Programme du candidat
- La fiche technique (même si aucun besoin spécifique)
- Une photo à coller sur la 1ère page du dossier



CRR d'Anancy
10 rue Jean-Jacques Rousseau
74 000 Anancy
Tél. 04 50 33 87 18 / Fax : 04 50 33 00 83
crr@annecy.cn.fr
www.crr.agglo-annecy.fr



CRR de Chambéry
Cité des Arts - Jardin du Verney
73 000 Chambéry
Tél. : 04 79 60 23 70 / Fax : 04 79 60 21 88
accueil.cite@mairie-chambery.fr
www.citedesarts-chambery.fr